

Appel d'offre et cahier des charges pour l'étude et la prospective de besoin de compétences, emplois et métiers dans les composites.

1. Contexte

Pour suivre l'évolution des compétences et des besoins des entreprises, les membres du comité de l'Observatoire de la plasturgie ont décidé, pour mieux appréhender le marché du composite, d'étudier les futurs besoins en compétences, emplois et métiers dans les composites.

2. Objet du présent cahier des charges

Le présent cahier des charges a pour objet de préciser les finalités, contenus et modalités de réalisation de cette étude. À cet effet, il a vocation à être communiqué à des prestataires potentiels susceptibles de répondre aux attentes du Comité de pilotage de l'Observatoire National Paritaire Prospectif des Métiers, des Emplois et des Qualifications de la Plasturgie (OPMQ Plasturgie).

Il décrit ses attentes et précise le mode de réponse des prestataires souhaitant participer aux travaux. Le prestataire devra prendre en compte dans sa réponse l'ensemble des objectifs du projet et proposer une méthodologie et des livrables spécifiques.

2.1 Objectifs de l'étude

L'OPMQ souhaite une étude qui permette de mieux appréhender le marché du composite et ses évolutions : bilan sur le marché, nombre d'entreprises et de salariés réalisant du composite (tout ou en partie), fournir des éléments (indicateurs pertinents de succès) sur l'évolution du marché qui est en augmentation, pensés aux services intégrés et surtout connaître le besoin en compétences, les tendances des évolutions des compétences, dont les compétences manquantes sur ce marché, bilan et évolution sur les métiers de ce marché.

Actuellement, les métiers du composites ne sont identifiés que sur le code ROME H3203 Fabrication de pièces en matériaux composites.

Ce code ROME représente au niveau national, pour toutes les branches 3 483 salariés avec 96% d'hommes, 5% de plus de 55 ans une tendance plutôt créatrice d'emploi depuis les deux dernières années avec un marché non visible, 19% d'emploi saisonniers et 21% des embauches en CDI.

Pour la branche Plasturgie, ce code ROME représente au niveau national, 949 salariés avec 100% d'hommes, 0% de plus de 55 ans, 19% de moins de 30 ans, une tendance plutôt créatrice d'emploi depuis les deux dernières années avec un marché non visible et 252 embauches prévues dont 25% d'emploi saisonniers et dont 71% des embauches se font en CDI.

Et en voici la représentation au niveau du territoire national :



Les compétences de ce métier est renforcé par un CQP Opérateur spécialisé en matériaux composites, inscrit au RNCP.

2.2 Produits attendus et méthodologie

Est attendu :

- une proposition de la méthodologie (enquêtes, interview, face-à-face, études : quantitative, qualitative, sources, etc.)

- la livraison d'un rapport et d'une synthèse de l'étude sur le marché des composites avec le focus sur les évolutions en compétences, emplois et métiers dans les composites.

Les candidats peuvent proposer des éléments et/ou des méthodologies complémentaires à ceux suggérés.

2.3 Calendrier de réalisation

Cette refonte est programmée sur 2017. Elle devra aboutir au plus tard à la fin décembre 2017. Il revient au consultant de définir une planification du déroulement de l'action.

Le planning du processus de sélection prévoit :

- un délai de réponse fixé au plus tard le 27 Février 2017 à 12h ;
- une étude des réponses à l'appel d'offres du 27 Février au 14 mars 2017 ;
- le choix du prestataire par le comité de pilotage le 14 mars 2017 dans les locaux OPCA DEFI à Saint Mandé (audition de quelques prestataires présélectionnés, prévu le 7 mars 2017) ;
- le lancement et cadrage de cette étude par le prestataire sélectionné de l'appel d'offres à partir du choix définitif.

3. Conditions de réalisation de l'action et attentes vis à vis du consultant

3.1 Pilotage et suivi des travaux

Les actions de l'étude font l'objet :

- d'une coordination entre un chef de projet ad hoc désigné par le comité de pilotage de l'OPMQ Plasturgie et le chef de projet du prestataire sélectionné ;
- d'un suivi de réalisation au sein d'un groupe technique de l'OPMQ Plasturgie composé d'un membre collègue salarial et un membre collègue employeur.

Le groupe technique a pour mission d'accompagner et de suivre le déroulement de l'étude. Le comité de l'OPMQ Plasturgie a pour mission de valider les travaux réalisés.

Le prestataire retenu communiquera aux membres du comité de pilotage au plus tard 10 jours avant la tenue de la réunion tous les documents et présentations nécessaires au suivi de l'étude.

3.2 Réponse et propositions du prestataire

Le ou les prestataires souhaitant répondre à l'appel à projets devront faire parvenir leur proposition par écrit.

Elle devra comporter :

- la méthodologie pour réaliser cette étude ;
- une proposition de calendrier de réalisation des travaux, intégrant une adaptation selon le calendrier des instances de l'OPMQ Plasturgie (COFIL : 06/06 et 19/09) ;
- un budget indiquant le nombre de jours prévus par étapes, les prix unitaires pratiqués (homme/jour);
- une présentation de l'équipe d'intervention, de ses compétences et de son expérience sur ce type de travaux, et des éventuels sous-traitants ;

Présentée synthétiquement, cette réponse ne devra guère excéder vingt pages.

La réponse à l'appel à projets sera adressée au plus tard le 27 février à 12h en 1 exemplaire relié et 1 version électronique à a.cherriere@opcadefi.fr :

OPCA DEFi – OPMQ Plasturgie
Appel d'offre : Composites
A l'attention de Mme Audrey CHERRIERE
5/7 Avenue du Général de Gaulle
94166 SAINT MANDE CEDEX

4. Choix du prestataire

4.1 Critères de choix du prestataire

Le choix du prestataire s'appuiera sur les critères suivants :

- la qualité et la pertinence de la proposition et de la méthodologie proposée;
- les références de l'équipe et ses capacités d'intervention ;
- le rapport qualité/prix ;
- la capacité de livrer dans les délais préétablis.

Le Comité de pilotage de l'OPMQ Plasturgie se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions reçues à l'appel à projets.

Le Comité de pilotage de l'OPMQ Plasturgie s'engage à garder confidentielles les propositions reçues.

Le prestataire non retenu ne peut prétendre à aucune indemnité ni contester pour quelque motif que ce soit le bien-fondé de la décision du Comité de pilotage de l'OPMQ Plasturgie.

Le Comité de pilotage de l'OPMQ Plasturgie n'est engagé qu'après notification écrite au prestataire de l'acceptation du projet.

4.2 Modalités de choix du prestataire

Une éventuelle consultation des propositions des candidats ayant présenté une offre jugée pertinente au regard des critères définis ci-dessus pourrait être organisée le 14 mars 2017 matin dans les locaux OPCA DEFI situés à Saint-Mandé. Si votre offre est retenue, cette date vous sera confirmée le 7 mars 2107.

Audrey CHERRIERE
Responsable OPMQ Plasturgie